



Syndicat National de l'Éducation Physique
de l'Enseignement Public
Fédération Syndicale Unitaire

Nréf. SGal/CH

Paris, le 25 mai 2021

Monsieur Edouard GEFFRAY
Directeur Général de l'enseignement scolaire
Ministère de l'Éducation nationale
110 rue de Grenelle
75357, PARIS SP 07

Objet : Date de saisie sur EPSnet et dédoublement de cette même saisie

Monsieur le Directeur Général,

Nous avons été alertés par de nombreux collègues concernant la remontée des résultats des certifications EPS dans la voie professionnelle.

En effet, il est demandé qu'ils soient saisis sur EPSnet contrairement à la voie générale et technologique, alors même que les collègues n'y ont pas directement accès. Par ailleurs les dates de remontées diffèrent d'une académie à l'autre.

Ces différences de date peuvent amener les élèves à perdre jusqu'à 2 séances d'enseignement, voire empêcher la mise en œuvre des "rattrapages" dont les dates, à la demande des inspections, sont fixées en début d'année.

Lorsque les collègues demandent que la saisie soit repoussée, l'administration répond qu'elle ne peut pas car ces dates sont décidées nationalement...

Nous souhaiterions donc connaître les dates limites de saisie des notes EPS sur EPSnet et que cette information soit transmise à tous les enseignants, de façon à ce qu'ils puissent assurer les certifications dans les meilleures conditions possibles et en toute équité.

D'autre part, nous observons que dans certaines académies, les inspections demandent aux collègues de saisir les mêmes éléments de certification sur d'autres logiciels en parallèle, amenant ainsi les collègues à faire deux fois le même travail.

Nous vous demandons donc de faire en sorte que nos collègues qui ont déjà dû, cette année, assurer une quantité de travail phénoménale au vue des différentes décisions et organisations à mettre en place, souvent quasiment d'un jour à l'autre, ne subissent pas une nouvelle charge de travail dont il est difficile de percevoir l'utilité.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Directeur Général, en notre profond attachement au service public d'Éducation.

Benoît HUBERT
Secrétaire Général